

GESTION DES ESPACES VERTS

DES RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES SELON LES SECTEURS

Les motivations, les moyens mis en œuvre et les enjeux de l'entretien des espaces verts diffèrent selon les collectivités locales, les administrations ou les entreprises concernées. Aussi, quand la sécurité des usagers de la route est le premier souci des structures départementales, les municipalités privilégient l'esthétique des cadres de vie et les golfs la qualité de leur parcours.

Etude de cas avec une série d'interviews réalisées dans plusieurs régions françaises.

CATHY BIASS-MORIN, CHEF DU SERVICE ESPACES VERTS DE LA VILLE DE VERSAILLES

Un budget de 3 millions d'euros consacré aux espaces verts

A moins de 20 kilomètres de Paris, la commune de Versailles affiche 62 ha d'espaces verts, 20 000 arbres, 180 000 plantes annuelles et bisannuelles, et ce sans compter les jardins du château.

Campa magazine : Comment s'organise le service espaces verts de la ville de Versailles ?

Cathy Biass-Morin : Le service fait partie de la direction de l'environnement et compte 50 personnes qui se répartissent inégalement sur deux pôles. Le pôle-exploitations d'une part, qui compte environ 45 personnes et centralise la gestion des parcs et jardins mais aussi celle du patrimoine arboré et celle des espaces récréatifs. D'autre part, le pôle-bureau d'études est constitué de deux paysagistes et d'une dessinatrice. En période de forte activité, à l'automne et au printemps, 6 à 8 saisonniers viennent renforcer nos équipes de jardiniers.

C. M. : Certaines de vos activités sont-elles déléguées à des prestataires ?

C. Biass-Morin : Oui, nous déléguons l'élagage des 8 000 arbres en alignement de la ville. Pour cela, nous faisons appel à des prestataires auxquels nous

sommes liés par des contrats d'une durée de 3 ans et qui représentent un budget annuel de 259 000 €. Le caractère ponctuel de cette activité, le haut niveau de qualification exigé pour la main d'œuvre, et enfin le coût et la grande spécificité du matériel requis expliquent le recours à des entreprises privées.

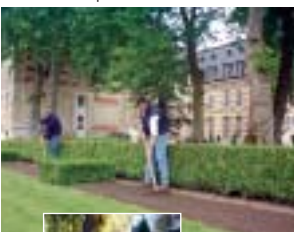
C.M. : Quel est le budget de votre service ?

Cathy Biass-Morin : Pour l'année 2002 et hors main d'œuvre, notre budget investissement s'élève à 2 039 665 €. Il couvre les dépenses liées à l'achat de matériels, de végétaux, de produits phytosanitaires, de mobilier urbain ou autres. Quant à notre budget de fonctionnement, il est de 877 397 € et comprend notamment les marchés d'élagage, l'achat ou l'entretien des végétaux et des aires de jeux.

C.M. : Quelles sont les principales difficultés liées à l'exercice de votre activité en milieu urbain ?

Cathy Biass-Morin : Les 62 ha d'espaces verts sont répartis en plus de 21 squares, 7 jardins, 2 mails et 3 parcs forestiers. Ceci engendre des contraintes pour les déplacements de nos jardiniers mais également pour le transport de notre matériel. Enfin nous devons également faire face à tous les dangers liés à la circulation.

La ville de Versailles compte 62 ha d'espaces verts répartis en une vingtaine de squares.



Cathy Biass-Morin, responsable du service Espaces verts de la ville de Versailles.

COMMUNES RURALES

La "débrouille" au secours du manque de moyens

En France, 67 % des 36 777 communes comptent moins de 700 habitants. Difficile de mettre en place un service Espaces verts lorsque les effectifs municipaux dépassent rarement cinq employés. Pourtant, comme pour prouver que le cadre de vie résulte de

l'investissement de chacun, certaines d'entre elles trouvent des solutions originales.

La commune de Vieu d'Izenave, dans l'Ain, illustre bien cette réalité du paysage rural français. Pour 542 habitants disséminés sur 2 373 ha, la mairie de ce village ne

compte que trois employés : la secrétaire communale et deux agents techniques. Les activités de ces derniers sont donc multiples : débroussaillage des bas côtés, gestion de la station d'épuration, le salage des routes et déneigement.

PATRICE BERNARD, GOLFS DE BIARRITZ.

"Notre préoccupation : limiter la production d'herbe !"

La société des golfs de Biarritz gère un parcours de 34 ha en plein cœur de la ville, ainsi qu'un parcours de 24 ha situé en bordure de littoral. Revue des coûts et contraintes d'entretien.

C. M. : Quelle est votre principale préoccupation lors de l'entretien d'un gazon de golf ?

Patrice Bernard : L'enjeu majeur est de parvenir à limiter la production de matière verte afin de se concentrer uniquement sur les aspects qualitatifs du tapis végétal. La composition du gazon dépend principalement de la localisation du golf et des méthodes culturales utilisées. Ces dernières déterminent les fréquences et les hauteurs de coupes - qui sont de l'ordre de 3 mm - et visent avant tout à régénérer le gazon puisqu'il n'est jamais replanté. En ce qui concerne les parasites, ils diffèrent selon les régions. Dans le Sud, on rencontre des graminées indésirables de type panics, sétaires ou des digitaires, mais également des insectes comme des courtilières ou des chenilles défoliatrices. De manière plus générale, des maladies cryptogamiques comme le Sclerotinia homeocarpa touchent toute la France et sont combattues grâce à des traitements phytosanitaires spécifiques.



La formation des intendants de terrain dure entre deux et quatre ans après l'obtention du baccalauréat.

C. M. : Quelles sont les principaux coûts d'entretien d'un terrain de golf ?

Patrice Bernard : Tout d'abord, il faut prévoir un investissement initial en matériel - système d'arrosage, tondeuses, pulvérisateurs, aérateurs, et décompacteurs compris entre 300 000 et



En octobre 2002, la Fédération française de golf enregistrait une augmentation de + 8 % du nombre de licences délivrées par rapport à l'année dernière.

900 000 € pour un golf 18 trous. Ensuite, pour l'entretien proprement dit, il faut compter entre 90 000 et 122 000 € H.T annuels.

Ce budget global se décompose en cinq lignes principales que sont la maintenance du matériel - de 15 000 à 23 000 € HT -, les produits phytosanitaires - entre 6 000 et 30 000 € selon la situation géographique du golf -, et le sable, qui constitue sans doute un des postes les plus importants du budget.

N'oublions pas la fertilisation, qui est pratiquée à dose homéopathique et dont le coût varie entre 1 000 et 15 000 €, et les frais de fonctionnement qui couvrent entre autres les dépenses liées à l'évacuation de nos déchets verts. Les charges de personnel, pour une équipe de 7 à 12 personnes, varient de 120 000 à 230 000 €. Il ne s'agit bien sûr que d'estimations dépendant fortement de la taille et du standing du golf.

GOLF DE MARCILLY (64)

Des céréales au golf !

Campa Magazine : Qu'est-ce qui a motivé votre choix de consacrer une partie de vos terres au développement d'un terrain de golf ?

Pascal Porou : C'est en mars 1985, en voyant les marges dégagées par la production de céréales se réduire chaque année que j'ai pris la décision de diversifier mon activité. J'ai donc entrepris la création d'un golf 9 trous, tout en poursuivant la culture de céréales. Aujourd'hui, les 100 ha de mon exploitation sont devenus un golf dont je suis le propriétaire et le gérant.

Campa Magazine : Quel investissement initial cela représentait-il ?

Pascal Porou : C'était un investissement initial de 300 000 € pour la création d'un parcours d'initiation de 9 trous et l'aménagement des bâtiments, en clubhouse par exemple. Nous n'avons jamais cessé d'agrandir ou d'améliorer notre golf qui compte aujourd'hui un parcours 18 trous et deux de 9 trous, ce qui nous permet de réaliser d'importantes économies d'échelle. Cela représente un investissement global de 1,5 millions d'euros en 16 ans.

Campa Magazine : Quels ont été les freins à ce changement d'activité ?

Pascal Porou : Nous avons beaucoup souffert du manque de crédibilité. Ni les banques, ni l'entourage agricole, ni le monde du golf ne croyaient en nous. Par la suite, au début des années 90, nous avons eu à faire face à la concurrence des golfs des collectivités dont les budgets étaient bien supérieurs aux nôtres. Aujourd'hui le golf embauche 15 personnes et son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 760 000 €.

DDE DU BAS-RHIN

Fauchage et élagage représentent moins d'un quart des interventions

Les Directions départementales de l'Équipement sont des entités décentralisées du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, mises à la disposition de l'État et des collectivités territoriales. Explications avec Marc Ewald, responsable du parc matériel départemental de l'équipement du Bas-Rhin.

C. M. : Quelle est la part de vos activités consacrée à l'entretien des espaces verts dans le Bas-Rhin ?



Marc EWALD : L'entretien des espaces verts, qui se résume à des activités de fauchage et d'élagage, représente à peine un quart de nos interventions. Pour certaines tâches, comme le fauchage d'acrotères, nous avons recours à des intervenants privés car nous manquons de main d'œuvre.

C. M. : La DDE est-elle propriétaire de son matériel ?

Marc EWALD : Indirectement oui si on considère qu'il ne s'agit pas de matériel de location. Dans les faits, une partie du matériel est mise à notre disposition par le Conseil général, pour l'entretien des routes départementales, et l'autre partie appartient à l'État, puisque nous intervenons également sur les routes nationales. Je gère ainsi la totalité de ce parc matériel, que je loue aux 16 subdivisions territoriales. Les revenus dégagés par ces locations me permettent d'assurer l'amortissement, l'entretien, l'assurance et les frais de carburant de ces machines. En 2001, la location des machines agricoles - tracteurs faucheuses principalement - représentait un chiffre d'affaires

de 535 000 €, soit un peu moins de 10 % du chiffre d'affaires global pour tout le parc matériel.

C. M. : Les performances des matériels agricoles répondent - elles bien à vos contraintes d'utilisation ?

Marc EWALD : Il est important de savoir que nous conservons nos matériels jusqu'en fin de vie donc bien au delà des délais d'amortissement. Ce sont les tracteurs qui ont affiché les plus grands progrès d'ergonomie et de confort. Depuis une dizaine d'années, tous les tracteurs sont climatisés et l'apparition des boîtes de vitesses automatisées a changé la vie de nos conducteurs ! En revanche, une de nos principales difficultés réside aujourd'hui dans l'utilisation des bras de fauchage mesurant entre 5,5 et 7 mètres. À de telles distances du tracteur, les efforts dissymétriques sont très importants et engendrent de nombreuses pannes liées à des axes qui cassent ou à des pièces qui se tordent.



Le parc matériel de la DDE du Bas-Rhin loue ses machines aux 16 subdivisions du département.

Une année difficile pour les matériels pour Espaces verts.

Dans la continuité des résultats de 2001, les matériels pour espaces verts affichent pour les six premiers mois de 2002 une nette baisse des volumes vendus. Le marché de la tronçonneuse a connu une baisse estimée à 4 %. Les ventes de tondeuses enregistrent - en volume - une baisse de 2,5 %, celles des tronçonneuses thermiques une baisse de 4 %, il en est de

même pour les débroussailluses (- 4 %) et les coupes-bordures électriques (-10 %). Seules les tronçonneuses électriques affichent une timide hausse de 1 % du nombre d'unités vendues. Cependant, malgré la baisse des volumes, le chiffre d'affaires du secteur devrait égaler celui de 2001 grâce à la hausse de certains prix et à l'évolution des

habitudes d'achat qui se tournent vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Enfin, en ce qui concerne les prévisions pour l'année 2003, les professionnels se révèlent peu optimistes et de nombreux facteurs conjoncturels pourraient encore peser sur le secteur.